

Laval, le 7 juin 2024

Le secrétaire départemental,

à Madame la directrice académique  
DSDEN  
Cité administrative - BP 23851  
53030 – LAVAL cedex 9

Objet : Intrusion dans une École Publique du département

Madame la directrice académique,

Nous apprenons avec stupéfaction la visite surprise de Madame Hayer tête de liste « Majorité présidentielle » et de Monsieur Attal 1er ministre dans une école maternelle publique du département.

Après une tentative infructueuse auprès de l'école élémentaire Manuela Montebun de Saint Denis D'Anjou, le 1<sup>er</sup> ministre Gabriel Attal et la tête de liste de la majorité gouvernementale aux élections européennes, Madame Hayer, sont entrés aux alentours de 15h30, pour une opération de communication, dans l'enceinte de l'école maternelle de Saint Denis d'Anjou, en présence des élèves et sans avoir informé les parents et recueilli leur accord.

Comment Madame Hayer et Monsieur Attal (qui n'est plus ministre de l'Education Nationale) peuvent-ils ignorer la neutralité de l'école publique et laïque qui s'impose à tous ?

Pour notre syndicat, cette venue électoraliste, qui plus est en présence des élèves, relève de l'intrusion et de l'illégalité. Elle est totalement inacceptable.

Madame la directrice académique, étiez-vous informée de cette visite « surprise » ?

Quoi qu'il en soit, le syndicat est stupéfait de cette intrusion, et saisit dès à présent Madame la préfète, et nos instances nationales pour interpeller le ministère.

Nous attendons une mise au point dans les meilleurs délais, le rappel public à la loi et au respect de la neutralité de l'école publique qui s'imposent à tous, que l'on soit 1<sup>er</sup> ministre ou non.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir l'expression de ma parfaite considération.

Stève Gaudin, secrétaire départemental

